



Réseau National des
Entreprises pour
L'Égalité des chances dans
L'Éducation Nationale

SOLDE - TAXE APPRENTISSAGE 2023

ENSEMBLE, RÉUSSISSONS LE DÉFI DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES



NOUS

AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

«Le Réseau» est une association loi 1901 qui se définit comme « le chaînon manquant » entre le monde de l'Entreprise et celui de l'Éducation. Lors de sa création en 2007, «Le Réseau» a été l'un des pionniers dans le combat pour l'égalité des chances. Depuis, nous avons accompagné plus de 400 000 jeunes (collégiens, lycéens et étudiants de l'éducation prioritaire et des zones rurales isolées) répartis sur **19 académies en France métropolitaine et en Guadeloupe** afin de promouvoir le lien école-entreprise dans les territoires défavorisés au service de l'égalité des chances.

“ Améliorez l'employabilité des jeunes et lutter contre le décrochage scolaire constituent les deux plus grands défis auxquels nous sommes confrontés. Votre soutien nous permettra d'agir efficacement dans ce sens



ENSEMBLE

LES PRIORITÉS 2023 POUR LA RÉUSSITE DES JEUNES DANS L'ENTREPRISE DE DEMAIN

En 2023, «Le Réseau» prendra toute sa part pour soutenir les jeunes les plus en difficulté et remédier à leur déficit d'employabilité accentué par le contexte économique et sanitaire de ces dernières années. Ainsi grâce à votre précieux concours «Le Réseau» a défini des objectifs qui se déclineront autour de **3 grands axes** :

- 1 Faciliter dès la 5e, la découverte des métiers dans les quartiers défavorisés et les zones rurales isolées en participant au développement de la communauté «Les entreprises s'engagent», créée en 2018, ainsi que du réseau des **200 cités Éducatives**.
- 2 Prévenir dès le début du collège, le décrochage scolaire en proposant des offres de stage de qualité et en développant avec nos entreprises partenaires un accompagnement personnalisé pour les élèves en situation d'échec
- 3 Lutter contre l'autocensure pratiquée par les jeunes vis-à-vis de certains métiers, valoriser les filières scientifiques auprès des lycéennes et la féminisation des métiers dans de nombreux secteurs.



VOUS

POUR L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES

La crise sanitaire a accentué les inégalités et le risque de décrochage scolaire déjà existants chez les jeunes les plus en difficulté. Elle a également aggravé le déficit d'employabilité de ces derniers.

Choisir «Le Réseau» c'est soutenir un acteur historique et reconnu du combat pour l'égalité des chances dans l'Éducation nationale.

Depuis 16 ans «Le Réseau» participe activement à :

- 1 Promouvoir tout type de métier pour une orientation scolaire active, participative et choisie
- 2 Oeuvrer en faveur de la diversité des profils et des carrières
- 3 Libérer les potentiels des jeunes pour faciliter leur inclusion dans l'Entreprise

“ Aujourd'hui, pour mener à bien nos actions, le solde de votre taxe d'apprentissage constitue pour nous, la source de financement la plus importante.



COMMENT

NOUS SOUTENIR AVEC L'ENTRÉE EN APPLICATION DE LA NOUVELLE RÉFORME

Cette année, le circuit de collecte et de distribution du solde 13% de la taxe d'apprentissage a été modifié. Celui-ci sera désormais recouvré annuellement par les URSSAF et la MSA et versé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

Une plateforme de fléchage (baptisée SOLTéA) a été créée par la CDC afin de permettre aux employeurs de désigner les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage.

Pour nous retrouver sur la plateforme SOLTéA, il vous suffira d'effectuer une recherche à l'aide de notre SIRET: 495 110 991 000 33 et notre la désignation est : RESEAU NATIONAL DES ENTREPRISES AU SERVICE POUR EGALITE DES CHANCES

“ Ce changement bouleverse le calendrier de réception des fonds pour les organismes tels que le nôtre et va entraîner un décalage de trésorerie important.

BILAN 2022 GRÂCE AU SOUTIEN DES ENTREPRISES



“ Si vous effectuez votre choix d'affectation dès le début de la période de fléchage, les structures comme la nôtre pourront bénéficier de votre soutien dès le 15 juillet et ainsi préparer au mieux la prochaine année scolaire.



3 FORMES DE SOUTIEN AUX ACTIONS DU RÉSEAU

Pour soutenir notre association et nos actions, vous avez la possibilité d'opter pour l'une de ces 3 formes de soutien :

- Verser le solde de votre taxe d'apprentissage à notre association
- Effectuer un don et/ou adhérer en tant que membre de notre association (*Un reçu fiscal vous sera adressé à la suite à votre don et/ou adhésion*)
- Organiser une ou plusieurs actions avec notre association pour soutenir **les jeunes les plus en difficulté et remédier à leur déficit d'employabilité.**

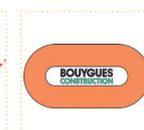
À cet effet, vous trouverez ci-joint, un **FORMULAIRE DE PROMESSE DE VERSEMENT** que nous vous remercions, par avance, de bien vouloir nous retourner complété afin que l'on puisse **ensemble préparer la future année scolaire.**

VOTRE CONTACT

Alexandre Hascoët - Délégué Général Adjoint
E: alexandre.hascoet@lereseau.asso.fr
T: 01 49 98 51 35

“ En tant qu'employeur ou mandataire, vous avez déjà payé le solde 13% de votre taxe d'apprentissage via votre déclaration DSN et le paiement à l'URSSAF en mai. Dès le 25 mai, vous pouvez décider de son fléchage, même pour 1€ symbolique, car il n'y a pas de petit versement pour les associations comme la nôtre.

Parmi les entreprises qui nous soutiennent, celles-ci nous ont versé leur « solde 13% » en 2022

				
				
				
				
		Votre entreprise ici en 2023		

merci